

Bourse Puériculture et jouets à Moréac (Salle des camélias)

**Le 30 Novembre 2025 de 8h30 à 14h00**

Je soussigné(e), personne physique :

Nom:.....Prénom:.....

Né(e) le: ..... à .....Département:.....

Adresse:.....

Code Postal:..... Ville:.....

Tél:...../...../...../...../..... E-mail :.....

Titulaire de la pièce d'identité N°.....

Délivrée le .....à.....

Nombre de tables réservées (tables et chaises fournies) :

4 €/m X ..... =..... €

..... Portant(s) (non fourni) à 3.50 € = ..... €

**Déclare sur l'honneur :**

- Accepter le règlement de la bourse aux jouets
- Ne pas être commerçant
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article M310-2 du Code du Commerce)
- Ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-89 du Code Pénal)
- Accueil des exposants à partir de 7 heures et le public à 8h30 jusqu'à 14h.

**Le formulaire est à compléter et accompagné :**

- De la photocopie lisible recto/verso de votre pièce d'identité
- De votre règlement du montant correspondant au nombre de tables et portants désirés (4 € Le mètre linéaire) à l'ordre de « **Mam'zelles breizh** ».

**REGLEMENT DE LA BOURSE PUERICULTURE**

Mam'zelles breizh est une association humanitaire et sportive ayant pour objectif d'aider à la scolarisation des élèves au Sénégal. Elle organise le **Dimanche 30 Novembre 2025 de 8h30 à 14h00** (Merci de bien vouloir respecter les horaires) une bourse puériculture et aux jouets dans la salle des camélias à Moréac. Cette manifestation est ouverte à tous, consacrée à la vente de vêtements, jouets, jeux, livres d'occasion...

\*L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident occasionné par les objets exposés, ceux-ci sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

\*De même l'organisateur ne peut être tenu responsable des détériorations ou vols commis pendant cette manifestation.

\*L'exposant s'engage à laisser son emplacement propre.

\*Chaque emplacement est situé à l'intérieur de la salle, il est fourni avec une chaise par les organisateurs. Au tarif de 4€ le mètre (max 3m par exposant) et 3.50€ par portant non fourni. Le placement n'est pas libre. Il est fixé par l'association suivant l'ordre des réservations. Vous trouverez sur place une buvette et de la petite restauration.

**Les inscriptions sont validées quand le dossier est reçu et complet.**

Bulletin d'inscription à remettre au plus tard pour le **31 Octobre 2025** accompagné du règlement par chèque à l'ordre de « **Mam'zelles Breizh** » à l'adresse suivante :

**Association Mam'zelles breizh, 1 impasse de Croez Er Liss 56500 Moréac**

Renseignements au 06-12-20-11-67

Fait à..... Le..... Signature :